



Litige pour le règlement facture d'eau

Par **pacoun**, le **03/04/2009** à **18:12**

j'ai déposé mon chèque de règlement de facture d'eau dans la boîte aux lettres du trésor public, suite à un acte absurde (le feu dans la boîte aux lettres) mon courrier a brûlé .
Le trésor public me demande de leur envoyer un nouveau chèque.
J'estime leur avoir réglé ma facture, que dois-je faire

Par **Solaris**, le **03/04/2009** à **23:45**

le chèque n'étant pas encaissé vous devez leur demander une lettre desistement pour le chèque perdu et refaire un chèque.
la dette n'est donc pas à ce jour réglée